

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 20231130-38



AR Prefecture

6630070712-20231130-20231130_38-DE
Reçu le 15/12/2023
Publié le 15/12/2023

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 novembre 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 22 novembre 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 30 novembre 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Ludovic COMBE, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Didier CORNET, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s en exercice :

57

Conseiller.e.s présent.e.s :

44

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

Conseiller.e.s représenté.e.s :

7

Total votants :

51

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard LORTON à Ludovic COMBE
Ghislaine DUBIEN, à Jany BROUSSE
Pépita RODRIGUEZ à Alexandra VIRLOGEUX
André DEBOST à Bernard VIGNAUD
Rachel BOURNIER à Tony BERNARD
Isabelle FUREGON à Davis DEROSSIS
Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :

Michel COUPERIER, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Didier STÜRMA, Philippe BARRAU ; Olivier CHAMBON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE EMPRISE FONCIERE DU
DOMAINE PUBLIC ET PRIVE DANS LE CADRE DE L'INSTALLATION DE
POTEAUX ET D'ABRIBUS D'INFORMATIONS AUX ARRETS DU RESEAU DES
TRANSPORTS COLLECTIFS**

Rapporteur : Bernard VIGNAUD, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Le Syndicat Mixte des transports Urbains du Bassin Thiernois (SMTUT) est
Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur son ressort territorial.

AR Prefecture

063-200070712-20231130-20231130_38-DE
Reçu le 15/12/2023
Publié le 15/12/2023

A ce titre, le conseil a décidé la mise en place d'un réseau de transports collectifs sur son ressort territorial, sous forme de navettes urbaines régulières, d'un transport à la demande urbain et rural.

Cette offre de transport lancée en 2020 auprès des usagers couvre l'ensemble des 33 communes sur les intercommunalités de Thiers Dore et Montagne et Entre Dore et Allier (3 communes que sont Saint-Jean-d'Heurs, Peschadoires et Lezoux). Afin de permettre la bonne exploitation du réseau, le SMTUT doit mettre en place du mobilier urbain sur les arrêts nécessaires à l'exploitation : implantation de poteaux et d'abribus d'informations sur le trottoir.

Les emplacements envisagés se situent soit sur des terrains publics, appartenant aux communes ou à la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, soit sur des terrains privés. Il est nécessaire de conclure une convention pour la mise à disposition des emplacements appartenant à TDM au SMTUT pour l'installation de ces poteaux et abribus.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les termes de la convention de mise à disposition entre la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et le SMTUT ;
- **Autorise** le Vice-Président délégué aux Moyens Généraux, Bernard VIGNAUD, à signer cette convention.

TOTAL VOTANTS : 51

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 51

Abstentions :

Conseillers présents : 44

Pour : 51

Représentés : 7

Contre :

Non-participation :

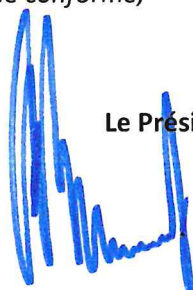
Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

